

LE CANADA

Ottawa, 31 Aout 1883

LE DEPARTEMENT DE LA MILICE

Le Globe ne sera pas cru lorsqu'il accuse l'honorable ministre de la milice d'extravagance dans l'administration de son département, et sa dernière attaque au sujet de l'établissement des écoles d'infanterie n'est pas justifiée par les faits.

Si l'on consulte les documents publics on trouve que loin d'avoir commis des extravagances, l'honorable ministre a fait au contraire depuis le 1er juillet 1879 de grandes réductions dans l'organisation de son département. Le 1er juillet 1879, par la réunion de la charge de paie-maître et de gardien des magasins, et par le renvoi de plusieurs de ceux qui occupaient ces emplois, il a réalisé une économie de \$4,800; le 1er juillet 1881, par la réduction du nombre des officiers de l'état-major des députés adjutants-généraux, il réalisait une autre économie de \$1,700 par année; le 1er juillet 1882, par une nouvelle réduction dans la même branche il économisait \$3,400 par année. En se dispensant des services de l'assistant inspecteur d'artillerie, il diminuait en outre les dépenses de \$1200 par année.

Est-ce que le Globe ne compte pour rien une économie de \$11,000 par année depuis le 1er juillet 1879, et cela sans nuire au bon fonctionnement du service militaire.

Le Globe fait erreur aussi lorsqu'il dit que dans l'organisation des nouvelles écoles d'infanterie, le ministre de la milice nommera un capitaine et un subalterne pour chaque école. Si on ouvre le Hansard on verra que cette question a été clairement expliquée lors du débat sur le bill de milice. L'honorable le ministre a dit qu'il ne se proposait pas de nommer d'autres lieutenants-colonels à la tête de compagnies, vu que les commandants actuels étaient des lieutenants-colonels.

Le Globe aurait dû comprendre que le commandant et le lieutenant-colonel dont il est parlé sont une seule et même personne.

COURRIER DU JOUR

Il n'y a pas qu'en France où le peuple a des connaissances très vagues, ou plutôt presque nulles sur le Canada. M. Shakespeare, député de la Colombie Anglaise, qui arrive d'un voyage en Ecosse, où il a donné des conférences sur notre pays, dit que la grande masse du peuple ne sait pas que le Canada existe.

Les juges viennent de confirmer l'élection de M. Badgerow, élu pour East-York, et de M. Metcalfe, conservateur, élu pour Kingston. Sur une douzaine d'élections contestées qui ont jusqu'à présent été décidées par les juges, il n'y a que deux députés qui ont perdu leur siège, un conservateur et un libéral, M. Phelps et M. Fauquier.

Plusieurs journaux annoncent que la ligne télégraphique du gouvernement sur la rive nord du St-Laurent sera bientôt terminée jusqu'à la pointe des Monts. Le nom véritable de cette pointe est "de Monts", ainsi nommée de M. de Monts qui vint au Canada en 1608

avec M. de Pontrincourt. M. de Monts était huguenot. La révocation de l'édit de Nantes, a fait passer ses descendants à l'étranger.

Les barbiers d'Ottawa qui travaillent le dimanche, sont, de ce temps-ci, l'objet de poursuites de la part des autorités municipales. Deux poursuites de même genre viennent d'être jugées en Angleterre, mais d'une manière toute opposée. Dans un cas le magistrat a décidé que l'opération de raser la barbe étant un acte de propreté, il n'y avait rien de contraire à la loi. Dans un autre, les juges ont décidé le contraire, en se basant sur une loi passée sous le règne de Charles II, qui dit que tout contrat ou marché passé le dimanche est invalide et prohibé.

PETITES NOTES

Cinq candidats ont subi leur examen comme sténographes devant le barreau de Montréal.

Nous recevons les meilleures nouvelles de l'apparence des récoltes dans les paroisses du bas du fleuve St-Laurent. Les grains sont magnifiques; tout promet une année d'abondance.

Un télégramme de St-Albans annonce que le chemin de fer Sud-Est est vendu au syndicat Chapman pour la somme de \$3,500,000. Le surintendant-général, à Montréal, dit que la vente n'est pas encore conclue.

Le meurtrier Mann ne paraît pas très bien gardé dans la prison de l'Original. Le télégraphe nous apporte la nouvelle de deux tentatives d'évasion dans lesquelles, sans l'aide du dehors, Mann serait maintenant en liberté. Il paraît qu'on ne le surveille pas assez. Le procès de Mann aura lieu le 17 septembre à l'Original.

Une amélioration nécessaire et pour laquelle le gouvernement mériterait la reconnaissance du public commercial d'Ottawa, serait de faire placer des sièges à l'intérieur du bureau de poste. Souvent le retard des malles oblige les propriétaires de boîtes à attendre debout, pendant un temps assez long, que les lettres soient distribuées.

Des ouvriers en verre, des souffleurs, arrivés dernièrement à Montréal, avaient d'abord cédé aux conseils des ouvriers en grève et avaient signifié à leur patron leur résolution de ne plus travailler pour le prix auquel ils s'étaient engagés; mais ils ont été assez sages pour écouter les conseils du consul français à Montréal, et de se séparer des grévistes.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

On a commencé aux Communes des travaux considérables ce matin. La chambre des sténographes sera divisée en compartiments séparés, afin que chaque sténographe puisse travailler avec plus de liberté à la rédaction de ses notes.

Au dessus de la chambre actuelle des sténographes, le gouvernement va faire construire un nouvel étage dans lequel il y aura une chambre destinée aux traducteurs français du Hansard. La chambre occupée par le Hansard français, l'an dernier, sera mise à la disposition des députés.

Dans la chambre des communes même, on veut faire disparaître autant que possible les plaintes que font tous les ans les députés qui siègent sur les derniers bancs, au sujet de l'acoustique.

Les travaux commencés ce matin vont avoir pour effet de rapprocher de deux pieds et demi du centre, les députés les plus éloignés. On élèvera aussi les gradins sur lesquels les sièges sont placés. Afin de permettre cette amélioration il

sera nécessaire de rétrécir les pupitres des députés. MM. Morel et Erratt, meubliers, ont été chargés de cet ouvrage. Tous les autres travaux seront faits par les ouvriers du département des travaux publics.

Nouvelles Générales

ENLEVEMENTS

Les journaux de Québec racontent que cette ville vient d'être le théâtre de deux enlèvements. Le premier, d'une jeune institutrice d'une paroisse du bas du fleuve par un marchand de bois de St-Thomas de Montmaguy, qui l'a amenée à l'hôtel Pelletier, ancien hôtel Blanchard. Vers 4 heures du matin, le propriétaire de l'hôtel entendant du bruit, entra dans la chambre de la jeune fille; il y trouva le commerçant ivre et la jeune fille sous l'influence de l'opium ou d'un autre narcotique. Pendant que M. Pelletier allait éveiller sa femme, le commerçant se réfugiait dans sa chambre et la jeune fille s'échappa de l'hôtel avec un simple corsage jeté par dessus sa robe de nuit. La police la rencontra dans cet état là conduit chez des parents qu'elle avait à St-Roch.

Le second enlèvement est celui d'une jeune fille de St-Sauveur âgée d'environ 14 à 15 ans, par un cocher de place de St-Roch, nommé Pâquet. Cette jeune fille revenait à pied de la campagne avec trois de ses compagnes lorsque le nommé Pâquet, non loin de la barrière St-Valière, offrit aux jeunes filles de monter dans sa voiture pour se rendre à la ville. Mais dès qu'une d'elles fut montée, Pâquet fouetta son cheval et prit la route du pont de Scott dans la direction du bois Ste-Claire. Il commençait à faire nuit. Ce ne fut que tard dans la nuit que la jeune fille put s'échapper des griffes de ce monstre, et vers trois heures du matin elle arrivait exténuée de fatigue et en pleurs dans le village de Stadacona.

Les parents de la jeune fille, qui s'étaient mis en recherche avec la police, trouvèrent Pâquet vers les quatre heures du matin couché sur le bord de la route Ste-Claire. Pâquet a été logé en prison.

UNE ABOYEUSE

Une jeune personne âgée de vingt ans, hystérique de naissance, aboyait à la façon d'un chien et, de plus, était frappée d'une paralysie absolue de la sensibilité dans toute une moitié du corps et d'une inertie intestinale sans pareille. Les aboiements étaient si typiques, aboyait à la façon d'un chien et, de plus, était frappée d'une paralysie absolue de la sensibilité dans toute une moitié du corps et d'une inertie intestinale sans pareille. Les aboiements étaient si typiques, aboyait à la façon d'un chien et, de plus, était frappée d'une paralysie absolue de la sensibilité dans toute une moitié du corps et d'une inertie intestinale sans pareille.

Au mois de février dernier, la malade fut enfin dirigée vers la métallothérapie. La recherche du métal convenable, dans ce cas particulier, fut longue à faire; mais enfin deux médecins de Paris, MM. Burg et Maricourt parvinrent à découvrir que la malade répondait à l'aluminium. En conséquence, une armature de ce métal fut appliquée autour du cou, sur le côté paralysé et sur l'abdomen de la malade, laquelle prit des pilules à base d'aluminium (3 centigrammes de sulfate d'alumine par pilule). Le traitement fut commencé le 9 avril et le lendemain la double paralysie avait complètement disparu. Le 11, moins de quarante huit heures après, il n'était déjà plus, et il ne fut plus dès lors question de ces affreux aboiements qui avaient fait si longtemps le désespoir de cette jeune fille et de tous les siens.

Procédé facile — Chacun veut maintenant préparer ses amers soi-même. A ce propos, nous suggérons à nos lecteurs le procédé suivant: achetez chez votre pharmacien un paquet de 25 cts d'Amers indigènes avec lequel vous ferez 4 grandes bouteilles d'amer supérieur, très efficace comme tonique digestif.

GUILLOTINÉ TRENTE ANS AVANT SA MORT

En 1853, Roussot avait trente-sept ans. Il était gros et sanguin. Il appartenait à cette classe d'hommes d'affaires véreux qui grouillent autour du palais de justice, cherchant à pêcher en eau trouble. Les affaires marchant mal, Roussot, en homme pratique, résolut d'étendre son commerce, et un beau jour, il assassina un bon vieillard, M. Demoury, pour lui voler son porte-feuille. Il passa en cour d'assises et fut condamné à mort.

Ce procès avait attiré une affluente considérable de curieux au palais de justice, et la salle des assises s'était trouvée trop petite, si bien que le président avait autorisé un certain nombre de personnes privilégiées à prendre place sur le banc réservé aux accusés.

Roussot, placé entre ses deux gendarmes, avait donc du monde immédiatement derrière lui.

D'ailleurs, il ne regardait personne. C'était un criminel timide, et il tenait tout le temps la tête baissée. De sorte que son cou gros et court, et tout bouffi de graisse, émergeait largement de son col. Or, juste derrière lui, se trouvait un garçon de bureau du journal "la Presse," nommé Planchat, qui s'était faufilé là on ne sait comment.

Planchat ne quittait pas des yeux le cou de l'accusé, trouvant évidemment qu'il avait ce qu'en style d'exécuteur des hautes œuvres on appelle une belle "entrée de lunette," et il se disait qu'il y aurait une bien bonne farce à faire: lui passer la tranche de la main sur le cou au moment où il s'y attendrait le moins.....

Planchat se rendit compte d'à bord à lui-même que ce serait là une fumisterie cruelle et stupide. Mais l'idée ne le quitta plus et, comme il était d'un naturel jovial, elle finit par être la plus forte et, juste comme le président prononçait la condamnation à mort, il passa le côté de la dextre sur la nuque du condamné en imitant de son mieux, avec sa bouche, le bruit d'un couteau tranchant de la viande.....krriiiiiii!.....

Le condamné tomba en avant en jetant un cri affreux, et l'on se précipita sur Planchat, qui était fort interloqué. Il va sans dire qu'il fut poursuivi et qu'il fut condamné pour cet étrange délit à deux ans de prison. Quant à Roussot, la commotion qu'il avait ressentie avait été si violente qu'il était devenu subitement fou.

L'empereur fit grâce à Roussot, qui fut enfermé à Bicêtre, puis à Charenton. C'est là qu'il est resté depuis trente ans, atteint d'une incurable monomanie, qui consistait à croire qu'il avait été guillotiné et qu'il n'avait plus sa tête. Il racontait avec emportement qu'on lui avait coupé trop vite, au palais de justice même, et il accompagnait son récit de ce terrible "krriiiiiii!" qui lui était resté dans les oreilles.

Il vient de mourir d'une congestion cérébrale et son cerveau va être, bien entendu, examiné par les médecins aliénistes.

UN CONSEIL PAR JOUR

POMMES AU RIZ

Pour 6 personnes, dix pommes; 6 pommes qu'on laisse entières et 4 que l'on met en marmelade.

Faites crever 1/2 lbs de riz dans une chopine de lait; sucrez.

Pelez six pommes, enlevez les cœurs avec le vide-pommes, mettez les cuire à petit feu avec un verre d'eau et 4 onces de sucre, retirez-les lorsqu'une fourchette y entrera facilement et faites les égoutter. Faites réduire la cuisson à grand feu; lorsqu'elle sera arrivée à l'état de sirop bien épais, mettez-y les 4 pommes que vous avez réservées et que vous avez pelées et coupées en morceaux; laissez cuire en marmelade; ajoutez à cette marmelade le riz que vous avez préparé comme il est indiqué ci-dessus; laissez un peu refroidir et liez avec 3 jaunes d'œufs. Etendez ce mélange sur un plat ou une tourtière, introduisez-y les six pommes de manière à ne laisser voir que le dessus de ces dernières; faites prendre couleur à feu doux ou dans un four.—Rem.

plissez le creux des pommes de marmelade de prunes ou d'abricots, et servez.

Questions Vitales

Demandez aux médecins les plus éminents De n'importe quelle école, quel est le meilleur remède pour calmer l'irritation des nerfs, et guérir toute autre maladie nerveuse, et pour donner un repos réparateur. "Du houblon sous quelque forme!"

CHAPITRE I.

Demandez aux médecins les plus éminents: Quel est le meilleur et le plus sûr remède pour toutes les maladies de foie et la dyspepsie, constipation, indigestion, bile, fièvre malariale, etc.? et ils vous répondront: "Mandrake! ou Dandelion!"

En conséquence, lorsque ces remèdes sont combinés avec d'autres d'égal valeur.

Et incorporés dans les Amers de Houblon, un tel

[suite le mois prochain]

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre Arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre Arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Votre tout dévoué,

REV. D. GOODRUE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué,

W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. O. DAGIER, rue Sussex, Ottawa.

—Sirog lager 15c fantaisies—25c

—Avis Savard jours 50c dra pour

—Les pilules McFale gu etc.—25c

—Commissaires assemblés saires de sous la pré

—Comité de la corp soir, à l'hô divers com

—Sirog lager 15c fantaisies—25c

—Avis Savard jours 50c dra pour

—Les pilules McFale gu etc.—25c

—Commissaires assemblés saires de sous la pré

—Comité de la corp soir, à l'hô divers com

—Sirog lager 15c fantaisies—25c

—Avis Savard jours 50c dra pour

—Les pilules McFale gu etc.—25c

—Commissaires assemblés saires de sous la pré

—Comité de la corp soir, à l'hô divers com

—Sirog lager 15c fantaisies—25c

—Avis Savard jours 50c dra pour

—Les pilules McFale gu etc.—25c

—Commissaires assemblés saires de sous la pré

—Comité de la corp soir, à l'hô divers com

Notre con pas tendre p il dédie l'ar

"Winnip synagogue; le N.-O. Le ham sou dans cette p y bâtir un t l'œuvre com mie, avec n'ont pas b d'une main ici les septi ment libres. n'en dema Leur prièr ce l'arron y je ne vou ses, mais pl près de ceu se tirera tou qu'on le las fer il fait de loux des dia

Là où les pris, le ju récolte abo est une foie n'en sort pa de la mer.

Ils seront ont été dan sues collées cent tant q sang. On Talmud leu chrétiens, e leur possibi

lettre."

A TR

Circulatio maintenat bureau de Sparks et V

Poisson poisson sur ville, ce ma

—14 liv chiez N. A

—Les pil McFale gu etc.—25c

—Commissaires assemblés saires de sous la pré

—Comité de la corp soir, à l'hô divers com

—Sirog lager 15c fantaisies—25c

—Avis Savard jours 50c dra pour

—Les pilules McFale gu etc.—25c

—Commissaires assemblés saires de sous la pré

—Comité de la corp soir, à l'hô divers com

—Sirog lager 15c fantaisies—25c

—Avis Savard jours 50c dra pour

—Les pilules McFale gu etc.—25c

—Commissaires assemblés saires de sous la pré

—Comité de la corp soir, à l'hô divers com

—Sirog lager 15c fantaisies—25c

—Avis Savard jours 50c dra pour

—Les pilules McFale gu etc.—25c

—Commissaires assemblés saires de sous la pré

—Comité de la corp soir, à l'hô divers com

—Sirog lager 15c fantaisies—25c

—Avis Savard jours 50c dra pour

—Les pilules McFale gu etc.—25c

—Commissaires assemblés saires de sous la pré

—Comité de la corp soir, à l'hô divers com

—Sirog lager 15c fantaisies—25c

—Avis Savard jours 50c dra pour

—Les pilules McFale gu etc.—25c

—Commissaires assemblés saires de sous la pré

—Comité de la corp soir, à l'hô divers com